

COMPTE-RENDU

C.D.G.M.42-2

Samedi 14 déc.24 - Veauche.

Présents : Joël B. (Grammond) – Yannick C. (Le Coteau) – Bruno C. (Veauche) – Robert P. (A.G.S.E. et C.D.42) — Dominique B. (Resp. Juges Pupilles) - Elias (Montaud) – Patrick G. (Resp. MultiSports Montaud et C.D.42) – Apo (Resp. communication).

Excusés : Jacques B. (Roanne), représenté par Yannick, Nicolas (La Talaudière).

Absent : Edouard S. (Resp. Juges)

Ouverture de la séance débute à 14 h.40

1. Accueil et informations diverses :

Bruno souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

- Edouard et Patrick rappelle l'organisation de la soirée des champions le 17 janvier à St Jean Bonnefonds. Cette année, les sportifs ayant été classés 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} d'une compétition nationale seront récompensés. Les juges diplômés en 23-24, ainsi que les personnes ayant obtenu le B.A.F.A., l'A.F.1, ... seront également mises à l'honneur. La date butoir pour communiquer la liste des personnes concernées était le 15 novembre. Bruno réagit en disant ne pas avoir reçu cette information (Probablement un dysfonctionnement interne de l'A.G.S.Veauche). Il va envoyer les noms des veauchois à tout hasard, pour le cas où le C.D.42 serait en mesure de les intégrer malgré cet important retard ...
- Plusieurs associations ont eu la chance de compléter leur équipement : La Jeanne d'Arc du Coteau a un portique anneaux, l'Epi de Grammond une potence anneaux suspendue, et l'A.G.S.Veauche un praticable à ressorts.
- La situation du club de Montrond est évoquée, et nous ne désespérons pas de voir revenir la Fraternelle au sein de la F.S.C.F.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion de la C.D.G.M.42 du 19 oct .24 :

Après une rapide relecture collective, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Situation et perspectives régionales et nationales des différents clubs ligériens :

- Le Coteau envisage de participer au championnat national en équipes de juin prochain, à Nantes. Il est possible également qu'une équipe de costellois soit engagée en Coupe Nationale Interclubs. Yannick souhaite avoir des informations sur la qualification nécessaires pour les juges. Bruno lui donnera ces informations et lui indiquera où trouver ce genre de renseignements.
- Grammond participera aux championnats de territoire et national en individuels. Une équipe de l'Epi sera probablement engagée en Coupe Nationale Interclubs.
- L'A.G.St Etienne présentera des gymnastes aux championnats individuels régionaux et nationaux.
- La Talaudière participe aux Coupes Nationales, et engagera des gymnastes aux championnats nationaux individuels et en équipes.
- Veauche participe à toutes les compétitions nationales en individuels et en équipes. En revanche, et même en cas de qualification, les veauchois ne seront pas engagés aux finales des Coupes Nationales ni à la finale des Coupes Nationales Interclubs, pour des raisons financières.

4. Point financier :

Emmanuel Barroux reprend en charge les finances de la C.D.G.M. et les personnes présentes s'en réjouissent. Les comptes sont au vert : Livret : 4950,14 € et compte courant : 3262,03 €. Il n'y a pas

de gros achats en prévision.

Une information : Anne Javelle, responsable de la gymnastique féminine de Veauche, a demandé que le C.D.42 prenne en charge l'impression des affiches et flyers des ½ finales des Coupes Nationales mixtes des 01 et 02 février prochains. C'est la première fois qu'une telle demande est faite et elle sera étudiée lors de la prochaine réunion du bureau directeur. A suivre ...

5. Point juges :

- Formation des juges débutants du 23 nov. à Veauche : La nouvelle organisation mise en place par Anne, Edouard et Bruno a été très appréciée (Répartition des participants en petits groupes, rotation sur les 6 agrès, présence de gymnastes veauchois de toutes les catégories et de niveaux variés, beaucoup de mise en situation de jugement avec les différents formateurs, ...). Douze personnes des clubs de Veauche, Grammond, Le Coteau et La Talaudière étaient présentes. Les clubs doivent maintenant assurer en interne la suite de la formation. Pour cela le document (Livret « Juges débutants ») élaboré par Anne, Edouard et Bruno est remis à chaque association ainsi qu'à chaque participant.
- Recyclage des juges 3^{ème} échelon du 01 déc. à Tassin : Des juges de Veauche, Grammond et La Talaudière ont participé. Cette formation a été très appréciée, car très bien organisée et documentée, interactive, avec des formateurs disponibles et vraiment à l'écoute.
- Perspectives de formation juge fédéral : 5 à 6 juges de Veauche vont s'engager dans cette formation. Premier temps : Samedi 01 février 24 matin, à Veauche. C'est une grande chance pour notre département qui ne compte à ce jour que deux juges fédéraux (Edouard S. et Hubert G.).

6. Formation aux gestes qui sauvent :

Cette formation est obligatoire pour les juges. Tous les juges débutants sont donc concernés s'ils ne sont pas titulaires d'un diplôme équivalent (S.S.T. - B.N.S., profession médicale, ...). Cette séquence de deux heures sera organisée le samedi 11 janvier de 14 h. à 16 h. à Veauche. Les associations de La Talaudière et du Coteau sont autonomes et disposent de formateurs assurant cette formation à l'interne. **Les autres clubs doivent envoyer la liste des participants potentiels DE TOUTE URGENCE à Robert : robert.pays241@orange.fr**

7. Journée départementale de perfectionnement Pupilles du 17 nov. à Veauche :

Cette journée a pu être organisée cette saison. Des gymnastes de Veauche et du Coteau bien motivés ont participé à ce moment dans une ambiance conviviale, avec des niveaux variés qui ont été bien gérés par les cadres présents. Les retours sont très positifs. Seule subsiste la petite déception de ne pas voir plus de clubs "envoyer" des garçons. Des échanges suivent sur ce qui limite la participation d'autres associations ligériennes. L'obligation de faire accompagner les participants par un cadre du club d'origine est évoquée. Mais il ne faut pas s'autocensurer sur ce point ; On peut concevoir qu'un petit nombre de gymnastes puissent être accueillis sans entraîneurs, même si cela doit rester une exception. On peut aussi imaginer que des Jeunes Poussins de dernière année soient conviés, pour étoffer l'effectif (11 participants cette saison), ou des Adultes de première année ... Ce type de journée départementale est un projet très intéressant, et il nous faut communiquer encore plus auprès des associations de la Loire.

8. 1^{er} tour des Coupes Nationales le 07 déc. à Villefranche s/S. :

Une équipe Espoir et une équipe Senior de La Talaudière ont participé, ainsi qu'une équipe Espoir de Veauche. Le jugement est resté bienveillant. Les 8 gymnastes de l'Etendard et 2 de l'A.G.S.V. sont qualifiés pour les ½ finales du 01 février à Veauche.

9. Page G.M. Du site du C.D.42 :

Tout est en ligne. Les comptes-rendus, les palmarès, ... Merci à Apo.

10. Calendrier :

Des précisions sont apportées :

- Le 1^{er} tour des Coupes Nationales Interclubs sera organisé à Veauche.
- Aucune association du territoire du Lyonnais ne s'est déclarée pour accueillir le championnat de territoire du Lyonnais en équipes. Rappelons que si cette compétition n'est pas possible, le club de Veauche propose d'organiser le championnat départemental, à la même date. On pourrait y inviter le club de Celles s/D.

11. Questions diverses :

- ✓ Nous n'avons pas de nouvelles concernant une demande groupée de programmes fédéraux et de codes F.I.G. Bruno va recontacter Olivier Vernet.
- ✓ Joël soulève la question des dégradations qui ont été commises à l'internat d'un lycée de Limoges qui a accueilli des gymnastes de La Talaudière, Grammond et Veauche, à l'occasion du championnat national en équipes 2024. Indépendamment de la somme qui est réclamée (136 €), c'est l'image de la gymnastique masculine qui est ternie. C'est très regrettable, et il est exclu que de tels incidents se renouvellent à l'avenir ...
- ✓ Nous n'avons pas d'informations supplémentaires concernant les subventions données par la C.N.G.M. Lors de la participation aux finales des C.N.I. Il serait pourtant intéressant d'en savoir plus, car cela peut convaincre des associations d'y participer. A suivre ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.53.

Merci à Veauche pour le verre de l'amitié et les papillotes.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

Le secrétaire de séance : *Bruno*.